

BORDEREAU DES PIECES

Délibération précisant les modalités de mise à disposition

Avis des Personnes publiques associées

- 1 Rapport de présentation de la modification simplifiée n°1

- 5 Plan de zonage
 - a. Zoom sur les secteurs modifiés par la modification simplifiée n°1
 - b. Planche Sud au 5000°
 - c. Planche centre bourg au 2500°
 - d. Liste des Emplacements Réservés et programme de logements

Les autres pièces du PLU restent inchangées.